

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du lundi 23 novembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt le vingt-trois novembre à 18 heures 02

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : S. FAGOT, J. BESANCON, R. BRUN, D. DAL GOBBO, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, D. MONNIER

Date de convocation :

17/11/2020

Absents : A. GUIDET ; V. TRESY

Date d'affichage :

23/11/2020

Secrétaire de séance : Julie BESANCON

**OBJ. : Elagage des abords des Chemins**

Le Maire propose au Conseil de confier l'élagage annuel des abords de chemin : 2,4 km linéaires sans ramassage des branches (ramassage réalisé par l'employé communal) à l'entreprise JULIEN DEBOUCHE pour un montant de 468 € HT, soit 561,60 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

*Confie l'élagage des abords de chemin à l'entreprise JULIEN DEBOUCHE pour un montant de 468 € HT, soit 561.60 € TTC*

*Autorise le maire à signer tout document y afférant.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme



**Le Maire, MASSON Laurent**

